

Note d'information

Économie
Environnement
Conception

67

Auteur : Setra - CETE Nord-Picardi

Éditeur : **Setra**



La route et le paysage

**La lecture sensible du paysage : un outil
d'analyse des enjeux du territoire**

juin 2002

Cette note d'information s'adresse aux chefs de services concernés par les enjeux de l'évolution du paysage ainsi qu'aux cellules formation des DDE. Elle leur propose une méthode simple de sensibilisation au paysage, et d'analyse des situations concrètes d'évolution du territoire sur lesquelles les services ont à donner un avis ou proposer des orientations. La compréhension des enjeux du paysage est aujourd'hui un des aspects clés des métiers exercés en DDE. Ce type de démarche, facile à reproduire, permettra de développer une connaissance collective et partagée des enjeux du paysage.

Introduction

Les personnels de DDE sont, de par leurs missions, de plus en plus amenés à intégrer la dimension du paysage dans les études et procédures.

Très souvent, ces agents non spécialistes du domaine font part de leurs difficultés à appréhender un objet aussi global, et subjectif que le paysage.

Comment alors se poser les questions de base sur les caractéristiques fondant l'identité d'un territoire, comment aborder la question de l'évolution du paysage, des points noirs à résorber, des points remarquables à mettre en valeur ?

Pour répondre à ces questions, une des méthodes utilisées par les paysagistes est l'analyse sensible du paysage. En quoi consiste-elle ? Comment, ensuite, faire partager cette analyse à des agents non spécialistes du domaine ?

Cette note d'information présente la démarche que de la DDE du Pas-de-Calais a engagé en 2000 avec le CETE Nord-Picardie, dans le cadre d'une réflexion expérimentale d'une "approche sensible du paysage, le long d'un itinéraire routier test".

Réalisée conjointement par des agents du CETE et de la DDE en binômes, associant le paysagiste conseil, cette expérience devait montrer qu'une simple reconnaissance paysagère de terrain, dite "sensible", cadrée par un minimum de méthode, pouvait permettre une première appréhension du paysage.

Le but de cette expérience était double : analyser collectivement les enjeux paysagers propres à l'itinéraire et mettre au point une méthode d'analyse sensible reproductible sur d'autres problématiques que celle de la route, avec une intervention minimale des hommes de l'art.

Cette note d'information relate les méthodes employées et les résultats de cette expérimentation. A la demande du SETRA, cette approche innovante a fait l'objet d'un rapport d'étude.

Les différentes approches complémentaires du paysage

Le paysage est par définition "la partie d'un pays que la nature présente à l'observateur" (Petit Robert). De manière plus "technique", il est défini comme la traduction physique, dans le temps, des relations de l'homme à son milieu.

Pour comprendre un paysage, différentes approches peuvent être menées :

- des approches dites "géographiques" analysent le paysage au travers de la structuration de son relief de base, et de l'organisation de l'occupation du sol.
- des approches "socio-économiques", intégrant l'histoire du territoire et des activités humaines, donnent une dimension dynamique dans le temps au paysage.

- des approches dites "sensibles" font appel à la perception d'un paysage, liée à la sensibilité de chacun. A l'échelle de la vision humaine, cette approche est accessible par tous.

Complémentaires et interdépendantes, ces trois approches permettent de comprendre et d'analyser, à divers niveaux d'échelle, le paysage, d'en évaluer les points forts, les points noirs, et les évolutions.

Les outils méthodologiques de l'approche sensible

Le repérage de l'itinéraire

L'itinéraire a été choisi par la DDE pour sa relative variété et sa représentativité des paysages du Pas-de-Calais. Sur 30 km du nord au sud du département, le parcours emprunte divers types de voiries (de la RN au chemin communal). Le repérage exact de l'itinéraire s'est fait sur des fonds de plan au 1/250 000 ème, 1/100 000 ème et 1/25 000 ème.



Scan25©IGN (autorisation n°GC02-4)

A chaque type d'espace traversé correspond une échelle pertinente de repérage.

Dans les zones urbaines très fermées où la vision est très limitée par le bâti, le 1/25 000 ème a été utilisé.

En revanche, en zone agricole très ouverte, la vue plus lointaine nécessite un repérage sur un fond de plan au 1/100 000 ème en général.

La photographie comme outil de lecture du territoire, des règles communes de prise de vue

La règle de prise de vue était la suivante "photographier des paysages vous semblant refléter l'identité du territoire". Les clichés ne devaient pas se focaliser sur des éléments très ponctuels mais saisir ces éléments dans leur contexte. L'observateur devait donc, sans échelle de valeur esthétique personnelle, photographier ce qui lui paraissait caractéristique de l'endroit traversé.

Pour obliger les observateurs, groupés en équipes de deux, à sélectionner les paysages types de l'itinéraire, le nombre de clichés avait été limité à 40 environ par binôme. Chaque photo devait être repérée sur les fonds de plan par un numéro et un cône de visée.

L'utilisation d'une grille de lecture, guide pour la reconnaissance paysagère de terrain

Les différents thèmes abordés dans la grille ont permis aux observateurs de ne pas focaliser leur lecture sur les traits du paysage en lien direct avec leur spécialité et d'acquérir un langage commun sur le thème du paysage.

Remplie à chaque prise de vue, la grille a été un appui pour une discussion de groupe lors de l'identification des différentes séquences paysagères.

La grille s'organise en trois parties

- la première partie référence la photo (numéro, auteur, date et heure de prise de vue) et justifie son choix ;
- la seconde partie est composée de questions liées aux sens (odeurs, bruits, mouvement, luminosité, ambiance générale...);
- la troisième partie, plus descriptive, détaille les différents éléments de composition du paysage et leur perception (vision rapprochée ou lointaine, relation horizontal/vertical, rapports bâti/végétal, description du bâti, du végétal...).

Cliquez de la photo et commentaires faits par : 500M | ou conjointement par les frères

RELERE

① N° PHOTO : B- _____
 Photo prise au KM : _____
100 Cliquez sur commentez de gauche
1000 Cliquez sur + dans le cadre photo final
10000 Cliquez sur + dans le cadre final final

② Quelle est l'ambiance qui vous ressortir à la sortie de la voiture quand à

- l'odeur

- la bruit

③ Ce qui vous a incité à vous arrêter

Sensations général positif négatif

tout mauvais tout bon
 un peu beaucoup un peu beaucoup
 quelle odeur ? _____ quelle odeur ? _____
 odeurs / mouvement / odeurs / odeurs
 possible

bruyant calme
 un peu beaucoup un peu beaucoup

quel bruit ? _____ quel calme ? _____
 odeurs / mouvement / odeurs / odeurs
 possible / impossible

Cartographier la reconnaissance paysagère et "objectiver" une information "sensible".

Sur la base :

- des photos prises par le groupe ;
- des grilles de lecture correspondantes à ces photos ;
- et d'une discussion de restitution commune de groupe.

Exemple de la synthèse de la perception de la séquence N°2 : la plaine agricole de Vermelles.

ont été déterminées assez facilement et approuvées de manière unanime par le groupe :

- les ruptures et transitions paysagères, donc les différentes séquences perçues le long de l'itinéraire (8 séquences en tout) ;
- les limites de perception, les points d'appel ;
- les caractéristiques fondamentales de ces séquences paysagères.

Repérage des séquences paysagères perçues

	Séquence paysagère perçue
	Limite nette de la zone de vision
	Limite floue de la zone de vision
	Zone de perception visuelle
	Rupture assez nette entre deux séquences paysagères
	Éléments ponctuels forts dans la zone de perception visuelle.
	Designation d'un élément ponctuel fort (A, B, ...)



Scan25©IGN (autorisation n°GC02-4)

Les éléments essentiels fondant l'identité du paysage

Il ont été explicités par le groupe. Pour la séquence N°2 : séquence entre deux zones urbaines denses, paysage d'ouverture agricole, avec des vues lointaines sur des points d'appel forts (terris remarquables). A la fin de la séquence, retour vers l'habitat dense, mélange de bâti pavillonnaire récent en lisière et de bâti minier ancien au centre.



Plaine agricole ; vue ouverte et lointaine sur les terrils



Contact direct de la plaine agricole avec du bâti récent



Transition brutale entre l'urbain dense ancien et la plaine agricole.

Le mécanisme de l'approche sensible du paysage

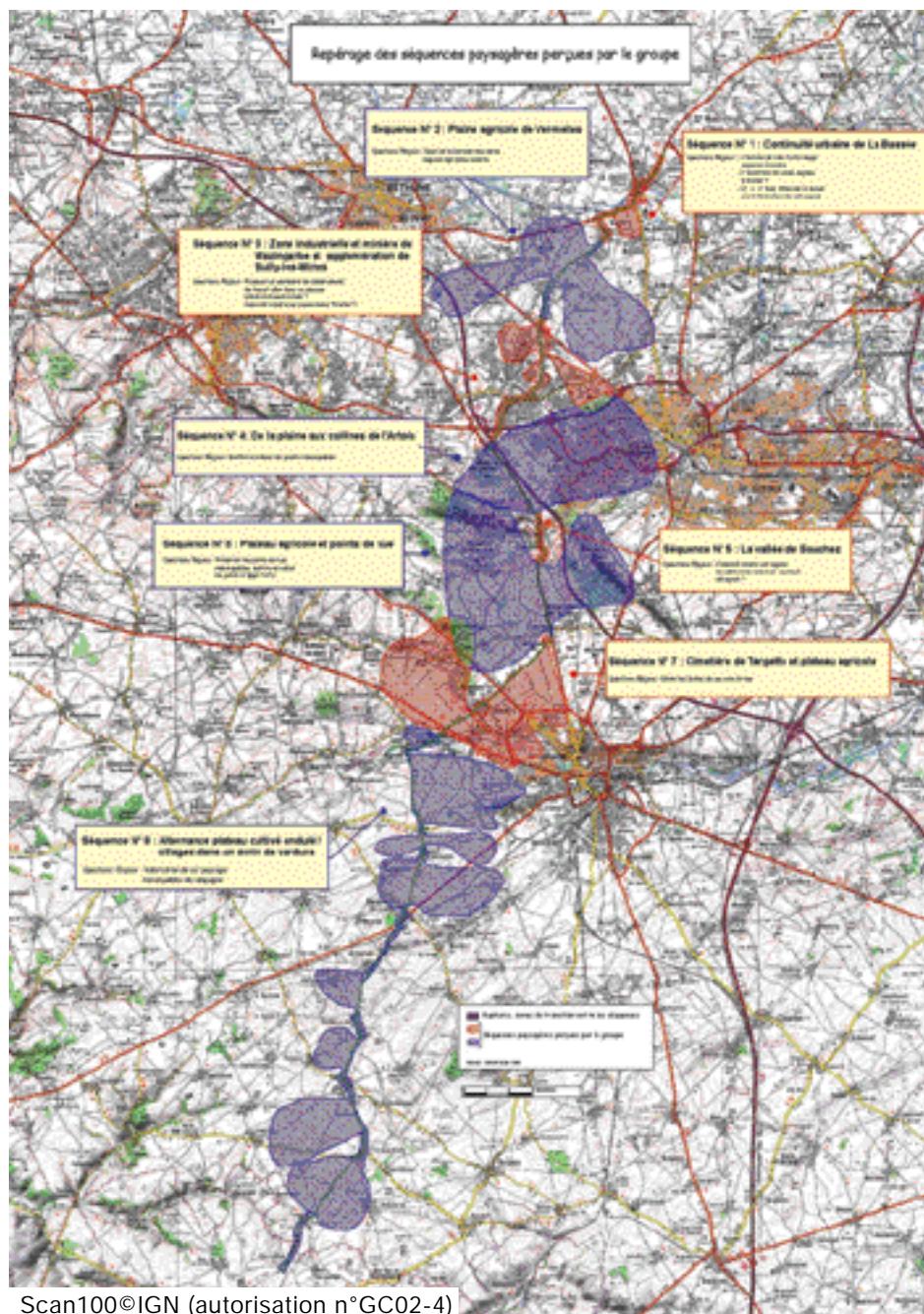
L'expérimentation a montré que la perception du paysage par les 14 observateurs différents, suivait le même mécanisme.

La perception a été d'abord dominée par la vue : les odeurs, les bruits ou les mouvements de relief des paysages traversés, n'étaient pas les éléments majeurs de reconnaissance, mais plutôt des compléments d'ambiance, très variables d'ailleurs selon l'observateur, l'heure de la journée, ou le climat.

Le long de l'itinéraire, les zones homogènes de paysage (les séquences paysagères), ont été définies par le groupe par la conjonction de deux critères visuels forts :

les variations du relief et les grands changements dans le type d'occupation du sol.

Il en a résulté que les observateurs avaient identifié les mêmes 8 séquences en évoquant les mêmes raisons.



Séquence 1 : continuité urbaine de la Bassée



Séquence 2 : plaine agricole de vernelles

Ces deux zones, à quelques kilomètres d'écart, sont situées dans le même relief plat. L'occupation du sol, tantôt urbaine, tantôt agricole, oriente la perception en deux séquences paysagères distinctes, dont les limites sont facilement repérables.

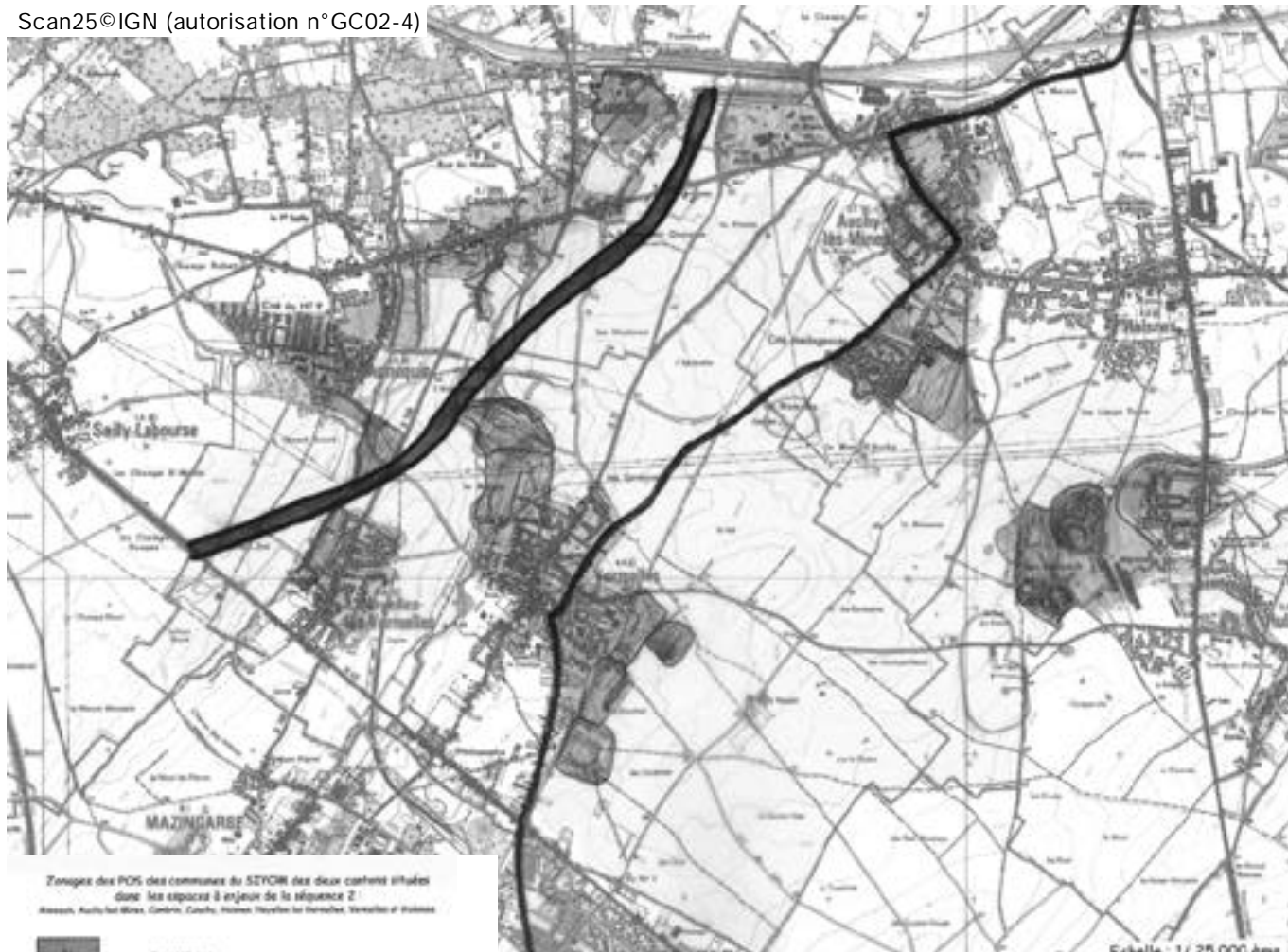
Applications : Questions et enjeux soulevés par l'approche sensible.

Notre expérimentation a permis de montrer qu'une simple reconnaissance paysagère de terrain, basée uniquement sur une perception "sensible", pouvait permettre de se poser des questions pertinentes quant à l'évolution des paysages et des enjeux.

Sur notre exemple de la séquence N°2, l'enjeu identifié a été le suivant "Quel est le devenir de cette zone de plaine agricole ? Va-t-elle rester une zone d'ouverture paysagère essentielle entre des zones de tissu urbain très dense ?"

L'examen des POS des communes concernées par la séquence, a permis d'apporter quelques éléments de réponse.

Scan25©IGN (autorisation n°GC02-4)



En périphérie de Béthune, la Bassée et du bassin minier, dans un contexte de forte pression urbaine sur le foncier, les espaces d'ouverture jugés à enjeu dans le paysage de la séquence N°2, sont aux POS des espaces à vocation agricole protégée. Ces espaces n'ont donc pas pour l'instant de risque de comblement par l'urbanisation.

Les zones (30 Na) à vocation d'habitat, peuvent être le lieu d'insertion de nouvelles zones bâties, en limite de la zone agricole : l'enjeu sera alors d'assurer de bonnes transitions paysagères avec la plaine agricole.

De plus, le projet d'autoroute A24 a un emplacement réservé qui évolue dans ses tracés. Sa réalisation est de l'ordre du long terme, il faudra cependant réfléchir à son insertion dans l'espace de plaine.

Conclusion

Cette expérimentation d' "une approche sensible du paysage" a montré, sur un panel de 14 personnes de d'origines professionnelles différentes, qu'il existait une perception commune du paysage conditionnée par des paramètres communs à tous les observateurs.

Avec un minimum de règles communes pour l'exercice de terrain, ce qui pouvait donc paraître "subjectif" car lié à la sensibilité de chacun, s'est avéré "objectivable", et pouvant déboucher sur des enjeux partagés, des questions communes sur l'évolution du paysage.

Cette démarche d'analyse des principaux enjeux déterminant l'évolution des paysages pourra notamment s'avérer utile lors de l'élaboration de documents de planification urbaine tels que les PLU, lors de la recherche d'un tracé de voirie (tracé neuf, requalification, déviation...) et globalement pour favoriser le dialogue entre les DDE et les autres services de l'État (DIREN, DDAF, DRAC).

L'ensemble de l'expérimentation, avec ses détails pratiques de réalisation, se trouve dans le rapport d'étude disponible au SETRA et auprès des contacts ci-dessous (Cf. dans l'encadré).



Dans la même collection, déjà parues : Ne pas oublier les délaissés routiers ; Le bloc diagramme paysager : un outil d'analyse spatiale pour l'aménagement du territoire ; Gestion des dépôts de matériaux excédentaires en zone agricole.

À paraître en 2002 : Le paysage dans les projets routiers : un outil pour l'aménagement du territoire ; Protection phonique et paysage.


Lectures complémentaires :

Méthode pour des atlas de paysages

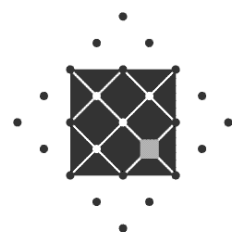
Identification et qualification - Strates/CNRS- Segesa.
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME/MATET.
Édition Villes et Territoires, 1994.

Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats

DIRECTION DE LA NATURE ET DES PAYSAGES / MATE.
Agence Bertrand Folléa, avril 2001.

Cette note, ainsi que toutes les notes d'information SETRA, peut être consultée sur  (<http://dtrf.setra.i2>)

Le Setra
appartient au
Réseau
Scientifique
et Technique
de l'Équipement



Cette note a été rédigée par :

Claire DOLLE - 33 (0)3 20 49 63 90
CETE Nord-Picardie: 2, rue de Bruxelles - BP 275 -59019 LILLE Cedex

Setra, 46, avenue Aristide Briand - B.P. 100 - 92225 BAGNEUX Cedex - France
téléphone : 33 (0)146113131 - télécopie 33 (0)146113169
Renseignements techniques : B. FOUCHARD - SETRA/CSTR - téléphone : 33 (0)1 46 32 31
Bureau de vente : 33 (0)146113153 - référence du document : B0218
Internet : <http://www.setra.equipement.gouv.fr>

Ce document a été édité par le SETRA, il ne pourra être utilisé ou reproduit même partiellement sans son autorisation.

AVERTISSEMENT

Cette série de documents est destinée à fournir une information rapide. La contrepartie de cette rapidité est le risque d'erreur et la non exhaustivité. Ce document ne peut engager la responsabilité ni de son auteur ni de l'administration.

Les sociétés citées le cas échéant dans cette série le sont à titre d'exemple d'application jugé nécessaire à la bonne compréhension du texte et à la mise en pratique.

ISSN 1250-8675